

Recup BHS

Bilan d'action du Groupe de support général de gestion des stocks (G.S.G.)

par J.-C. LE GUEN,
directeur du G.S.G.

La Pêche maritime de mars 1980 faisait état de la création, depuis le 1^{er} novembre 1979, du « Groupe de support général de gestion des stocks » par une convention interministérielle entre la Direction des Pêches maritimes, l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (ISTPM), l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM) et le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO). C'était incontestablement une retombée du groupe VARECH, réunion hors cadre de chercheurs venus de divers horizons et soutenus, dès le départ, moralement et financièrement, par la Direction des Pêches maritimes. Deux des commissions de ce groupe (statistiques de pêche et recherche halieutique) aboutissaient à des conclusions convergentes selon lesquelles :

1) la priorité n° 1 était l'organisation d'un réseau décentralisé de collecte de statistiques de pêche disposant d'un support informatique adapté ;

2) il paraissait nécessaire d'installer quelque part en France (Nantes, Saint-Servan, La Rochelle ou Brest) un groupe de cinq ou six experts dynamiciens des populations et gestionnaires de stocks, dont la mission serait d'aider — si nécessaire — leurs collègues spécialistes de tel ou tel stock et de servir de groupe conseil à la Direction des Pêches dans le cadre des conflits de niveau national ou international.

Une fois le rapport VARECH déposé en février 1979, la Direction des Pêches a demandé que cette dernière suggestion ne reste pas lettre morte et que les moyens soient définis pour que ce groupe-conseil, devenu « Groupe de support général de gestion des stocks », soit rapidement mis en place, c'est-à-dire au cours de l'année 1979.

Les actions conjuguées de MM. Brossier, directeur des Pêches, et Piketty, directeur général du CNEXO, ainsi que l'accord donné par MM. Camus, directeur de l'ORSTOM, et Maurin, directeur de l'ISTPM, ont amené à la création du Groupe implanté au Centre océanologique de Bretagne pour une durée de trois ans. J.C. Le Guen, ingénieur agronome, docteur ès sciences, directeur de recherches de l'ORSTOM, était nommé responsable du G.S.G. Le deuxième chercheur de l'ORSTOM mis à la disposition du Groupe était R. Pianet, ingénieur agronome, chargé de recherches de l'ORSTOM. Le CNEXO affectait au G.S.G. A. Laurec, ancien élève de l'Ecole polytechnique, docteur ès sciences, et J.Y. Le Gall, docteur ès sciences, tous deux chercheurs au Centre océanologique de Bretagne. Début 1980, les quatre premiers membres du Groupe étaient rejoints par R. Chevalier, ingénieur agronome, maître de recherches à l'ISTPM, et A. Maucorps, maître de recherches à l'ISTPM. Mme Badia-Vilato, secrétaire, et Mlle Raguènes, technicienne informatique, complétaient l'équipe du Groupe de support général de gestion des stocks, plus connu par la suite par son sigle « G.S.G. ». R. Congar, économiste de l'Université de Bretagne occidentale, était ultérieurement associé au G.S.G. dans le cadre d'une convention Université - Direction des Pêches.

Le G.S.G., qui avait été créé pour une période de trois ans, a officiellement pris fin le 1^{er} novembre 1982. La dernière réunion de son comité directeur présidé par M. Proust, directeur des Pêches maritimes et des Cultures marines, a eu lieu le 9 novembre. Au cours de cette dernière réunion, un bilan a été présenté par M. Le Guen.

Bilan d'action du G.S.G.

Les missions définies pour le G.S.G. par le protocole fondamental étaient au nombre de six que nous passons rapidement en revue.

Aspect conceptuel

Une réflexion générale sur la gestion des pêcheries a été demandée au G.S.G. Cette réflexion aura largement servi à la préparation des séminaires de formation organisés par le G.S.G. pour les chercheurs en place dans les organismes. Il a été demandé au G.S.G. d'étudier le problème des exploitations plurispécifiques et de l'intégration des paramètres économiques dans les modèles de gestion.

L'analyse d'une pêcherie plurispécifique est aujourd'hui possible. Un programme a été écrit par le G.S.G. (Laurec et Gohin, 1981), tenant compte des interactions technologiques par le biais de la sélectivité des chaluts. Le programme peut construire des courbes de rendements en valeurs pécuniaires, comme l'avaient proposé Le Guen et Fontana (1971). Leur modèle « pécuniaire » a été étendu à une dizaine de pêcheries pratiquant des prix d'achat aux pêcheurs, différents, sur des gammes de tailles marchandes différentes, ce qui permettrait de l'utiliser dans le cadre de la pêche européenne.

L'utilisation des modèles « stochastiques » — qui tiennent à la fois compte de la chance pour le poisson, mais aussi pour le pêcheur, de vivre ou quelquefois de survivre — a permis au G.S.G. d'intervenir au C.I.E.M. puis au Comité scientifique et technique des pêches (C.S.T.P.) de la C.E.E., pour le problème du hareng. Un mini-quota a été obtenu à Bruxelles en 1981, les travaux du G.S.G. ayant été largement déterminants pour convaincre la majorité du C.S.T.P.

Assistance à la Direction des Pêches pour les aspects scientifiques dans les instances internationales

A l'exception de la C.I.C.T.A. (Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique) où les chercheurs français ont réussi une percée scientifique importante, les halieutes français n'ont pas, à quelques exceptions près, particulièrement brillé dans les instances scientifiques internationales ces quinze dernières années. Cela peut s'expliquer par un manque de connaissances de certains représentants en dynamique des populations, mais surtout par le nombre très faible de biologistes des pêches. A tort ou à raison, les biologistes ont un rôle prépondérant à jouer dans toute gestion internationale des pêcheries. L'importance de la science dans les instances internationales de gestion des ressources marines doit être mieux perçue et les équipes étoffées, si l'on veut prétendre à une action efficace.

Le G.S.G. a participé à de nombreuses réunions de la Commission internationale américaine du thon tropical (C.I.A.T.T.), de la Commission du Pacifique sud (C.P.S.) et de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (C.I.C.T.A.), A. Laurec et R. Pianet ont successivement rempli le rôle de coordonnateur national du projet « Listao ».

C'est essentiellement au Conseil international pour l'exploration de la mer (C.I.E.M.) que l'action du G.S.G. a été déterminante. De nombreuses publications ont été faites et présentées dans les groupes de travail du C.I.E.M. Les chercheurs de l'I.S.T.P.M. qui ont préparé leurs dossiers C.I.E.M. en collaboration avec le G.S.G. y ont largement contribué. M. Maucorps a continué à participer aux réunions de l'A.C.F.M. (organe de recommandation du C.I.E.M.) dont il est membre.

Le G.S.G. a pu suivre des dossiers scientifiques depuis la pêche jusqu'au Comité scientifique et technique des pêches de la C.E.E. (C.S.T.P.). M. Le Guen a été nommé membre de ce comité européen en 1979 et renommé en 1981.



Assistance au directeur des Pêches maritimes sur dossier particulier

La convention prévoyait une assistance au directeur des Pêches sur différents dossiers. Cette assistance a été extrêmement variée, allant de l'avis sur le contrôle des maillages à une participation comme conseillers techniques auprès de la Cour de justice de Luxembourg, lors de la saisie de langoustiniers bretons par les Britanniques. Nous n'évoquerons ici que les actions les plus importantes.

La langoustine

La « guerre » de la langoustine avait commencé peu de temps avant la création du G.S.G., si bien qu'avant même la réunion du premier comité directeur, une réunion de concertation « franco-française » du 17 au 19 décembre 1979 était organisée. Le compte rendu qui a été fait alors a servi de base à l'ensemble de l'action menée par la suite.

Lors du comité directeur du G.S.G. du 25 mars 1980, un programme « langoustine » CNEXO-ISTPM était soumis aux participants, M. Brossier chargeait M. Le Guen de prendre les contacts au niveau régional à Rennes pour que la région prenne en charge une partie du programme. Le G.S.G. était chargé de constituer, avec les professionnels, administratifs et scientifiques intéressés, un groupe de travail chargé de suivre l'évolution du programme.

Le groupe chargé de suivre l'évolution des recherches sur la langoustine s'est réuni pour la première fois sous la houlette de M. Coquet, président du sous-comité « Langoustine » du C.R.U.S.C.O. Ce groupe s'est réuni très souvent par la suite pour mettre au point les modalités de collaboration entre les scientifiques et les pêcheurs de langoustines. De nombreuses réunions ont été organisées par le GSG pour suivre le programme conjoint ISTPM-CNEXO et définir des priorités. Avec la participation financière de la D.P.M. et de la région, le programme s'est mis en route non sans difficultés. Pendant ce temps, une action était menée au C.S.T.P. à Bruxelles pour revenir sur des propositions de gestion qui n'étaient pas fondées sur une argumentation très solide.

D'autre part, une proposition franco-irlandaise était faite au CSTP, par MM. Le Guen et Gibson, d'élargir le « programme langoustine » français de la mer Celtique à la mer d'Irlande, avec la participation des chercheurs irlandais. Une réunion a été organisée à Brest le 7 juillet 1981 pour la mise au point de deux contrats d'étude sur la langoustine financés par la C.E.E.

Un contrat « Captures de langoustines et d'espèces accessoires » a été signé par le C.C.P.M., le G.S.G. coordonnant les opérations de recherche menées par MM. Charuau et Conan, avec la collaboration d'enquêteurs irlandais embarqués sur les navires français et d'enquêteurs français embarqués sur des navires irlandais. La collaboration avec la recherche irlandaise (République d'Irlande et Irlande du Nord) a permis de faire un bilan scientifique en toute confiance.

Les résultats du « programme langoustine » ont ainsi permis de montrer qu'une augmentation de maillage en mer Celtique, prévue fin 1982, n'était pas justifiée scientifiquement. Par contre, dans le cadre des exploitations plurispécifiques, il était fortement probable qu'une augmentation en mer d'Irlande et dans le golfe de Gascogne serait bénéfique pour les pêcheries de poissons. Il est toutefois nécessaire d'entreprendre des études de façon intégrée, en donnant à chaque pêcherie son poids socio-économique dans un modèle de gestion. Les stocks n'étant pas en danger, il a été admis par le C.S.T.P. d'attendre la fin de ces études importantes avant de proposer des mesures nouvelles de gestion. A la suite de ce résultat, le G.S.G. a recommandé que, dans le golfe de Gascogne, les données nécessaires à la mise en œuvre d'un modèle plurispécifique soient recueillies le plus rapidement possible, de façon à préparer les nouvelles échéances européennes.

Pectinidés - Crustacés - Ormeaux - Problèmes du repeuplement

Le 25 mars 1980, le comité directeur, rappelant le déficit de la balance commerciale sur la coquille saint-jacques, demandait

au G.S.G. une étude sur la problématique du développement de cette espèce. Par ailleurs, il était recommandé au G.S.G. de donner une aide aux régions concernées par les problèmes des pectinidés.

Nous exposerons, dans le chapitre « programmation », la mise sur pied d'un programme pluriannuel pectinidés.

Des réunions de concertation entre scientifiques, professionnels et administratifs ont été organisées par le G.S.G. sur les actions à mener pour la gestion des stocks de crustacés et ormeaux.

Le G.S.G. a participé à la réunion régionale de réflexion sur l'aquaculture, organisée conjointement par le ministère de la Mer et la région Bretagne, présidée par M. Merckelbagh, qui s'est tenue au Centre océanologique de Bretagne, les 11 et 12 mars 1982. L'ambiguïté de la notion de repeuplement a été soulignée. Sans examen préalable de l'état réel des populations, on peut dramatiser trop vite. Les causes réelles du dépeuplement doivent être connues (surexploitation, dégradation du milieu, ...). Un repeuplement peut être totalement injustifié. Il peut aussi être inutile s'il n'est pas accompagné de mesures de gestion ou de rééquilibrage du milieu.

Statistiques de pêche

Le domaine de l'amélioration des statistiques de pêches maritimes françaises était un des thèmes d'intérêt prioritaire de la Direction des Pêches. Ce souci concordait avec la réalisation d'un projet Triton d'équipement informatique interministériel. Le G.S.G. a donc contribué à l'approche du débat en analysant les besoins et projets au plan international (C.I.E.M. - Copenhague), au plan communautaire (C.E.E./Bruxelles - Eurostat/Luxembourg) et au plan national avec les partenaires : Direction des Pêches maritimes, INSEE, Centre d'administration des Affaires maritimes (C.A.A.M.), I.S.T.P.M., CNEXO, F.I.O.M. et divers C.C.I. A l'issue de ces consultations et d'une expertise technique du CNEXO, la configuration du parc informatique I.S.T.P.M. Statistiques de pêches à installer à Boulogne, Lorient, La Rochelle, Paris a été déterminée dans le contexte du projet Triton et compatible avec l'équipement informatique du C.A.A.M. et du CNEXO, partenaires naturels.

Par ailleurs, au niveau de la simple collecte des données et de la définition des filières, un effort préalable de réflexion a été mené sous l'égide de la D.P.M. + G.S.G. et conduit à des instructions méthodologiques à l'usage du personnel de collecte (syndics, enquêteurs) et de prétraitement (dactylocodeuse, contrôleur informatique) des fiches.

Technologie avancée

A la demande du directeur des Pêches maritimes, le G.S.G. a organisé, en mai 1980, des réunions de concertation sur les problèmes de technologie avancée et techniques de capture. Quatre groupes de travail ont été organisés :

- I. — Optique sous-marine.
- II. — Recherches acoustiques sous-marines.
- III. — Télédétection.
- IV. — Techniques de capture.

L'action du G.S.G. aura permis de lancer quelques actions ponctuelles sur la visualisation des langoustines, avec la participation des équipes du CNEXO.

En élargissant à l'I.S.T.P.M. la collaboration entamée en ce qui concerne l'échointégration entre l'ORSTOM et le CNEXO, on pourrait avoir en place à Brest une équipe capable de résoudre l'ensemble des problèmes prioritaires (participation plus active à l'élaboration des quotas de pêche au niveau européen). Le G.S.G. a participé à une campagne d'échointégration ORSTOM/I.S.T.P.M. en mer du Nord qui a mis en évidence l'intérêt d'une coopération.

Une expérience de marquage sonique a été organisée pendant le projet « Listao », avec la participation de M. Bercy, du C.N.R.S.

Profitant du programme international « Listao », le G.S.G. a initié un programme Télédétection mis en œuvre par l'ORSTOM au Centre de météorologie spatiale de Lannion, avec le soutien de la Direction des Pêches et du CNEXO. Le succès de cette opération est certain. L'association Télédétection Lannion-Bureau aide à la pêche à Abidjan-Avion Interthon-Pêcheurs a donné des résultats intéressants. Les professionnels ont fait part de leur souhait de voir cette opération confortée.

Programmation de la recherche

Le G.S.G. a adopté le système de programmation « Maquart » lancé en Côte d'Ivoire, sous l'égide du ministère de la Recherche scientifique, par deux laboratoires : le Centre de recherches océanographiques, centre ivoirien confié en gestion à l'ORSTOM, et le centre ORSTOM des sciences humaines de Petit Bassam. Ce système a été élargi à l'ensemble de la recherche en Côte d'Ivoire. Il a été ensuite largement utilisé en Afrique et recommandé par la F.A.O. Les chercheurs de l'ORSTOM sont habitués à cette programmation.

Un des buts du système étant de faire participer l'ensemble des intéressés à la programmation scientifique, il était indispensable au départ de bien fixer les règles de cette participation. En ce qui concerne la recherche halieutique, on a donc le schéma de programmation scientifique suivant :

Axes de développement (niveau I)

C'est la partie la plus politique du système où le ministère de la Mer et le ministère de la Recherche ont un rôle déterminant dans le choix des grandes options gouvernementales concernant la recherche halieutique.

Projets de développement (niveau II)

En ce qui concerne le ministère de la Mer, les « projets » ont correspondu, en 1981 et 1982, à une *intention de la Direction Pêches* de favoriser quatre thèmes de recherche pour le secteur pêche :

- a) gestion rationnelle ;
- b) optimisation du champ de recherche ;
- c) technologie des pêches ;
- d) valorisation des captures.

En ce qui concerne les régions, les projets correspondent à des groupes de programmes concernant l'aménagement, la mise en valeur, l'exploitation rationnelle, la conservation ou la reconstitution d'une ressource naturelle.

Programme (niveau III)

Un programme est défini par ses produits qui peuvent intéresser un ou plusieurs thèmes. Les produits sont obtenus par la mise en œuvre d'*opérations*. L'opération est l'unité de mesure de l'activité scientifique et l'unité de gestion des moyens mis en œuvre. Les chercheurs sont responsables du montage des opérations à partir desquelles les organismes construisent des programmes mono ou pluriorganismes.

Nous exposons ici l'objectif prioritaire et les principes de base de la méthode de programmation du G.S.G.

A) Objectif prioritaire

Les « outils » mis au point ont fondamentalement pour objet de permettre commodément de transférer un choix de nature politique, exprimé en termes politiques, sur des programmes de recherche. Autrement dit, ils servent avant tout à classer les programmes de recherche par ordre d'intérêt par rapport à des priorités politiques, prises dans leur ensemble. Ils doivent aussi pouvoir traduire l'influence de la variation du choix politique sur l'ordre des programmes de recherches, et dégager, dans tous

les cas, l'implication des choix sur les moyens financiers ou en personnel.

Le terme « outil », rarement utilisé, est choisi pour bien montrer que, comme une scie ou un marteau, ces instruments ne sont que des relais, des moyens de matérialiser une action. Ils sont construits pour une utilisation déterminée.

B) Principes de base

1) Pouvoir tester des politiques différentes et être régionalisables, ceci pour permettre leur utilisation à la fois au niveau d'un pays ou d'une région donnée. Les mêmes « outils » utilisés par la nation et par les régions permettent d'assurer une cohérence entre les choix nationaux et régionaux, et de garantir la validité scientifique à tous les niveaux.

2) La liaison entre les programmes et les choix politiques se fait par l'analyse et l'appréciation des effets des programmes sur les objectifs politiques à travers les projets de développement. Cette analyse se fait par une description formalisée des diverses liaisons.

3) Les différents acteurs de la recherche et de son utilisation sont constamment associés à la fabrication et à l'utilisation des outils.

La tâche du G.S.G. a consisté essentiellement à mettre en place un niveau III cohérent. Après deux ans de pratique, on peut admettre que les fiches opération remises au comité directeur et une grande partie des fiches programme sont aujourd'hui utilisables pour donner un avis réaliste sur la valeur scientifique de la recherche.

Par deux fois, le G.S.G. a donné un avis sur les programmes de l'I.S.T.P.M., du CNEXO et de l'ORSTOM (dans les T.O.M.) au niveau III. Ce rôle doit désormais être assuré par les instituts qui, à partir des fiches opérations, ont la responsabilité de monter des programmes cohérents avec les projets nationaux ou régionaux. Une ouverture sur la collectivité scientifique extérieure est à notre avis indispensable.

Une analyse des liaisons au niveau III-II permet aux responsables des programmes finalisés ou projets pêche de vérifier la cohérence entre les programmes de recherche et leurs projets ou grandes intentions.

A deux reprises, le G.S.G. et la Direction des Pêches ont pu effectuer un classement des programmes sur les critères choisis par la Direction des Pêches d'une part, et les critères scientifiques d'autre part. Une amélioration très nette des fiches opérations remplies par les chercheurs a été observée dès la deuxième année de l'expérience. Une retombée intéressante a été notée à l'I.S.T.P.M. : la demande de temps-navire pour 1983 a été réduite de 30 % par rapport à 1982.

En ce qui concerne les régions, une analyse au niveau I-II permet aux responsables politiques une *analyse de cohérence entre les axes retenus par le gouvernement et les projets régionaux*. L'analyse permet également d'éviter un gaspillage d'énergies sur des recherches régionales identiques.

Les régions, et particulièrement la région Bretagne, ont participé au système de programmation du G.S.G. pour leurs projets de développement, celui concernant les pectinidés par exemple. L'examen des programmes I.S.T.P.M., CNEXO, comité d'expansion des Côtes du Nord, « CORPECUM » à Brest a permis de détecter les manques dans les programmes de recherche par rapport aux projets de développement régionaux. La mise en « harmonie » des différents programmes a mis en évidence un gaspillage du potentiel scientifique (campagnes à la mer multiples sur le même problème sans concertation, par exemple). Elle a aussi permis aux régions de percevoir les contraintes que la recherche impose à une planification. La politique suivie avait consisté à distribuer chaque année des subventions, sans bien voir où cela menait et les responsables régionaux avaient la surprise, chaque année, de découvrir une demande de subvention en forte augmentation, au lieu des résultats escomptés. Aujourd'hui, particulièrement en Bretagne, les responsables régionaux ont compris l'intérêt d'une programmation pluriannuelle, avec échéancier des résultats souhaités et des bilans sur l'état des connaissances pré-cisant bien au départ les possibilités de chacun.

La contrainte que la recherche impose au processus de planification des projets régionaux a été bien perçue, tant par les responsables régionaux que par les socio-professionnels utilisateurs des produits de la recherche et avec lesquels a travaillé le G.S.G.

Avec en mains les programmes « transparents » des instituts, des universités, des collectivités et des individus privés, il est possible :

- d'établir un ordre des programmes en fonction de la date probable d'achèvement et de la probabilité de réussite. Ceci permet d'estimer l'apport de la recherche dans le temps et, a contrario, ses lacunes ;
- d'introduire le temps dans l'estimation de l'efficacité de la recherche à un moment donné ;
- de rapporter le coût des programmes à leur efficacité.

La « transparence » générale de la recherche permet aussi de lancer ou d'adapter un projet régional en fonction de l'état de la recherche au niveau national (et réciproquement).

Ainsi, compte tenu des échéances des programmes du CNEOX sur les pectinidés et des probabilités de réussite à court terme, compte tenu des programmes de gestion de routine de l'I.S.T.P.M., il a été possible pour la région Bretagne d'envisager un projet d'exploitation par cantonnements avec surpeuplement. Après quelques réunions organisées à la demande de la D.P.M. et de la région par le G.S.G., avec la participation des professionnels, il a été possible de proposer un programme pluriannuel et pluri-organismes dans lequel s'insèrent, de façon cohérente, les opérations menées en rade de Brest et en baie de Saint-Brieuc dans des structures socio-professionnelles et qui sont la base vitale des projets de développement.

L'étude des programmes par le G.S.G. a mis en évidence l'inadéquation des moyens en hommes et en équipement pour de nombreuses opérations de recherche. Jusqu'à cinq ou six opérations, qui auraient nécessité cinq ou six années chercheurs, étaient supposées menées à bien par un seul scientifique. Les fiches programmes et opérations permettent de préciser d'entrée de jeu les moyens à mettre en œuvre pour obtenir une probabilité de réussite acceptable tant en hommes qu'en matériel. Il peut s'avérer que des opérations ou des programmes apparemment « pas chers » aboutissent, en réalité, à un gaspillage d'argent, les moyens étant à un niveau tel que la probabilité de réussite est quasiment nulle.

Un état réel des connaissances et des probabilités de réussite de la recherche aurait évité certaines erreurs coûteuses commises par le passé, et qui sont difficiles quelquefois à réparer d'un point de vue socio-politique.

Bilan G.S.G. sur les problèmes de formation

L'action a porté essentiellement sur les halieutes et futurs halieutes. En ce qui concerne les halieutes, les temps forts ont correspondu à deux séminaires, organisés en 1980 et 1981 sur deux et trois semaines, et consacrés respectivement aux techniques d'ajustement des modèles, et aux principes d'échantillonnage appliqués à l'halieutique. Ces séminaires ont permis de toucher les trois organismes de base (I.S.T.P.M., ORSTOM, CNEOX), mais aussi les chercheurs disséminés sur le littoral, ainsi que pour le premier quelques pays francophones.

Les nombreux contacts qu'a pu avoir le G.S.G. avec les chercheurs des différentes institutions, sur des problèmes ponctuels qu'il serait fastidieux d'énumérer, ont sûrement permis de prolonger cet enseignement un peu théorique. Le message transmis a d'ailleurs dépassé la dimension strictement technique, pour couvrir les réflexions sur l'insertion de la recherche dans le système halieutique, la définition des priorités de recherche. Dans ce registre, la programmation telle qu'elle a été conçue a probablement joué un rôle.

En ce qui concerne les futurs halieutes que sont les étudiants, le G.S.G. a assuré l'essentiel de l'enseignement en dynamique des populations exploitées, dans le cadre du D.E.A. de l'Université de Bretagne occidentale. Il a donné quelques conférences pour d'autres institutions, notamment l'E.N.S.A.R. à Rennes.

Par ailleurs, le G.S.G. a engagé la rédaction d'un manuel de base en dynamique des populations exploitées. Le tome I est paru dans le courant de l'année 1982 et paraît remporter un

certain succès. Les tomes II et III, qui correspondront pour l'essentiel aux deux séminaires et feront appel à de nombreux spécialistes français, sont en bonne voie d'achèvement et leur sortie peut être prévue en 1983. Il a également rédigé, ou contribué à rédiger, un certain nombre de documents à vocation pédagogique (« Echantillonnage en halieutique », dans l'ouvrage édité chez Masson sous la responsabilité du Pr Frontier, « Traitement des séries temporelles », dans le même ouvrage, « Bottom Trawl Surveys Design, Operation and Analysis », document CEEAF pour lequel le G.S.G. a apporté son concours à M.D. Grosslein, U.S.A., et dont il a assuré la traduction française).

Sensibilisation de la profession et de son encadrement

Lors des quelque cinquante réunions auxquelles le G.S.G. a participé avec les professionnels, nous avons pu discuter longuement sur la nécessité de gérer la ressource, sur le bon niveau de participation de la profession à l'élaboration des programmes de recherche, sur la nécessité absolue de collaborer entre chercheurs et professionnels lors de la mise en œuvre des programmes (particulièrement pour les problèmes d'échantillonnage). Certains professionnels avaient ressenti un malaise à participer à certaines réunions où les scientifiques exposaient leur savoir dans un langage ésotérique. Ils avaient le sentiment de servir de caution à des programmes présentés ensuite comme le résultat d'une « concertation ».

De l'avis même de la socio-profession, il apparaît important d'organiser des sessions de concertation avec les syndicats, secrétaires des comités de pêche, permanents syndicaux, etc. Dans les écoles de pêche, les formateurs aimeraient disposer d'un manuel adapté au niveau des élèves sur la dynamique des populations et la gestion des pêcheries. Tout ceci reste à faire.

Conclusion

Il est difficile de juger « à froid » de l'impact qu'aura eu le G.S.G. dans les différents domaines où il est survenu. Cet impact est cependant déjà perceptible pour certains points, pour la « formation » et la « programmation » par exemple. Divers responsables régionaux, et particulièrement ceux de Bretagne et Basse-Normandie, ont apprécié l'aide du G.S.G. pour le montage des programmes de recherches de leurs projets de développement.

Dans le cadre de la gestion européenne à Bruxelles, des résultats ont été également acquis. Le mini-quota de hareng, le report de l'augmentation du maillage des langoustiniers, le report de l'augmentation du maillage en Manche ont été obtenus par une meilleure participation de la recherche française dans les différents groupes de travail du C.I.E.M. ou du C.S.T.P., mais aussi par la reconnaissance des critères socio-économiques dans les modèles de gestion des pêcheries. Le G.S.G. a eu, à ce sujet, un rôle très actif, voire combatif, dans les instances internationales. Le rôle des biologistes des pêches ne consiste pas uniquement à protéger les stocks ; ils doivent participer, avec les autres responsables socio-politiques, à l'aménagement des pêcheries qui ont deux composantes : les stocks halieutiques et les pêcheurs.

Lors de la dernière réunion du comité directeur de l'halieutique au ministère de la Mer, le 9 novembre 1982, M. Proust, directeur des Pêches et des Cultures marines, a donné acte à l'équipe du G.S.G. de la qualité du travail fourni en ses trois ans d'existence. Il a résumé l'action du groupe : ces actions ont permis de répondre à trois types de besoins principaux :

- Action d'assistance et de conseil au jour le jour à la D.P.C.M. sur le plan national et international. Le G.S.G. a servi d'interface entre la recherche qu'il n'a cessé de côtoyer et l'administration qui l'avait comme interlocuteur ;
- Action dans la construction des programmes des organismes par la mise en place des fiches programmes et opérations. Elaboration, à la demande de la D.P.C.M. et des régions, de programmes pluriannuels et pluriorganismes ;
- Action d'animation d'un certain nombre de groupes de travail spécifiques.

Il convient que ces actions soient poursuivies dans les nouvelles structures de recherche halieutique qui se mettent en place actuellement.